



Horaire

Le cours d'économie de l'entreprise entre dans le cursus de deuxième année et comporte 28 périodes.

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en disposant de la documentation ad hoc :

- d'apprécier la santé financière d'une entreprise concrète à partir des critères économiques abordés au cours de la formation ;
- de produire, sur base d'une étude de cas, une analyse du fonctionnement de cette entreprise en mettant en évidence les rapports de force et la manière dont ils évoluent ;
- d'analyser, au travers de des données et informations fournies et au choix entre cinq questions posées, la politique de l'entreprise présentant les mêmes caractéristiques.

Économie de l'entreprise

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de comprendre le fonctionnement économique de l'entreprise (entendue au sens large et quel que soit son type) : comptes et bilans, modes d'organisation, rapports de forces, stratégies; d'acquérir des concepts de base en matière d'organisation, de culture et de gestion d'entreprise, d'appliquer les concepts et les méthodes à un cas pratique de gestion.

Plus particulièrement, l'étudiant sera capable :

- d'acquérir des concepts fondamentaux afin de caractériser :
 - le rôle de l'entreprise en tant qu'agent économique et regroupement humain ;
 - les types d'entreprises en fonction de critères économiques et juridiques
 - l'environnement de l'entreprise et les relations inter-entreprise ;
 - le projet d'entreprise
- d'appréhender le fonctionnement d'entreprises et d'analyser les différentes logiques - productive, financière, humaine, commerciale - qui s'y expriment ;
- de fonder ses analyses sur des indicateurs quantitatifs (notamment comptables) et qualitatifs (par exemple l'organisation du travail, la qualité du travail,...) du fonctionnement des entreprises ;
- d'analyser et d'évaluer de manière critique les discours patronal et syndical sur l'entreprise ;
- d'analyser et porter un regard critique sur les méthodes contemporaines de gestion des principales fonctions en identifiant notamment :
 - la typologie, l'organisation et l'évolution des systèmes de production ;
 - la gestion des achats et des stocks ;
 - l'adaptation aux impératifs de qualité. ;
 - la politique en matière de ressources humaines et la gestion prévisionnelle de l'emploi .
- d'appréhender la logique des choix financiers de l'entreprise.